

Décision

Générale

colonial

Décision n° 748 BUREAU DU PERSONNEL (ÉTAT)

n° 748

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 7 du 03/07/1960

Date de publication
27 juin 1960

Date du numéro
3 juillet 1960

TEXTE INTÉGRAL

M. Allard Jean, Attaché d'Administration Centrale, 2° classe, 2° échelon (indice 350), précédemment en service au Ministère des Finances, des Affaires Economiques et du Plan, est affecté au Cercle d'Ali-Sabieh pour assurer l'expédition des affaires courantes du Cercle d'Ali-Sabieh pendant la durée de l'absence de M. Frier Pierre, Administrateur des Affaires d'Outre-Mer, Commandant de Cercle d'Ali-Sabieh, titulaire d'un congé administratif de deux mois pour compter du 5 juillet 1960. M. Allard assurera pendant la même période les fonctions de Président du Tribunal du 2° degré dans le ressort du Cercle d'Ali-Sabieh. Avant d'entrer en fonctions, M. Allard prêtera le serment prescrit par la loi. M. Allard Jean sera pris sur le Budget de l'Etat pour compter du 27 juin 1960.